

Rapport de Gestion 2007

Fondation de prévoyance **ASMAC** | Kollerweg 32 | Case postale 389 | CH-3000 Berne 6



Table des matières

Chiffres-clés	4
Le mot du président	6
Comptes annuels 2007	7
Annexe	10
1. Base et organisation	10
2. Membres actifs et bénéficiaires de rente	13
3. Nature de l'application du but	15
4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	16
5. Risques actuariels / Couverture des risques / Degré de couverture	17
6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	22
7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	28
8. Demandes de l'autorité de surveillance	29
9. Autres informations relatives à la situation financière	29
10. Événements postérieurs à la date du bilan	29
Appendice 1 / Employeurs affiliés	30
Appendice 2 / Rapport de l'organe de contrôle	39

Chiffres-clés

Structure de l'institution de prévoyance

Fondation/Siège	1983/Berne
Structure juridique	Fondation
Couverture risque	autonome
Prévoyance vieillesse	Primauté des cotisations
Prévoyance risque	Primauté des prestations

Données actuarielles	2007	2006
Dossiers d'assurés actifs	14 873	14 672
Dossiers de rentiers	375	362
Nombre de comptes de libre passage	3 137	2 930
Rémunération du capital épargne vieillesse	2,50%	2,50%
	MCHF 2007	MCHF 2006
Avoirs-épargne	1 022.4	969.3
Capital de couverture pour bénéficiaires de rente	101.8	95.8
Provisions techniques	13.3	12.6

Données caractéristiques importantes	2007	2006
Degré de couverture*	117,3%	115,3%
Charges administratives moyennes par dossier d'assuré en francs suisses	136.70	135.95

* taux d'intérêt CFA/PRASA 4%

Comptes annuels

Bilan

Actif	MCHF 2007	MCHF 2006
Placements de la fortune	1 336.5	1 245.1
Compte de régulation actif	5.0	4.7
Total de l'actif	1 341.5	1 249.8

Passif	MCHF 2007	MCHF 2006
Dettes	1.4	1.6
Compte de régulation passif	0.2	0.4
Provisions non techniques	6.0	5.1
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 137.4	1 077.7
Réserve de fluctuation de valeurs	196.0	165.0
Capital de la fondation, fonds libre/Découvert	0.5	0.0
Total du passif	1 341.5	1 249.8

Compte d'exploitation

	MCHF 2007	MCHF 2006
Activité d'assurance		
Apport des cotisations et prestations d'entrée	206.2	200.6
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-159.2	-155.0
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contribution	-59.5	-62.7
Produit des prestations d'assurance et des charges d'assurance	-0.8	-0.7
Résultat net de l'activité d'assurance	-13.1	-17.8
Résultat net des placements	47.5	83.8
Dissolution/Constitution de provisions non techniques	-0.9	-5.1
Autres produits	0.5	0.7
Autres frais	0.0	-0.1
Frais d'administration	-2.5	-2.4
Excédent des produits avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	31.4	59.1
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-31.0	-59.0
Excédent des produits	0.4	0.1

Le mot du Président

L'année 2007 a débuté de manière très prometteuse en raison des chiffres économiques réjouissants et des tendances conjoncturelles positives qui ont également touché les marchés financiers internationaux et le marché des actions. La crise hypothécaire aux USA, de plus en plus transparente à partir du milieu de l'année, a conduit à une débâcle inattendue dans l'industrie de la finance. L'incertitude sur l'ampleur des pertes a entraîné une baisse des cours dans le monde entier. Bien que nous n'ayons à aucun moment été impliqués dans des placements du secteur des subprimes, que ce soit directement ou au travers de produits structurés, nous avons dû, en fin d'exercice, opérer d'importantes révisions de valeur dans les actions. Toutefois, nous pouvons être satisfaits par une performance globale de 4,1 pour cent qui se situe à 1,5 points au-dessus de notre indice de référence. Ce résultat nous permet d'augmenter la réserve de fluctuation de valeurs à 31 millions de francs suisses et simultanément de relever les taux d'intérêts au 1er janvier 2008 de trois-quarts de pour cent à 3,25 pour cent. Les réserves de fluctuation de valeurs nous permettent de nous en tenir à la stratégie de placement conservatrice que nous avons suivie jusqu'à présent. Nous voulons profiter des chances qui résultent d'un redressement à moyen terme des marchés de la finance et des actions et parallèlement pouvoir supporter les risques éventuels qui y sont liés.

Le nombre d'assurés actifs a augmenté de 201 personnes, soit 1,4 pour cent par rapport à l'année précédente. En ce qui concerne les bénéficiaires de rente, on note une augmentation de 13 personnes. Les statistiques nationales des caisses de pensions pour 2005 donnent un rentier/une rentière pour 3,8 personnes assurées actives. En comparaison, nous avons à la Fondation de prévoyance ASMAC, un rentier/une rentière pour 39,5 personnes assurées actives. Cette situation particulière nous a permis de réduire le taux de la prime de risque qui est passé de 2 pour cent à 1,5 pour cent au 1er janvier 2008. La prime globale est sciemment restée inchangée permettant ainsi à tous les assurés de profiter d'un avoir de cotisation d'épargne rehaussé d'un demi pour cent.

Le capital de la fondation a augmenté de 87 millions de francs suisses. Les 206 millions de francs suisses apportés par les afflux de capitaux provenant des cotisations, des apports et des prestations d'entrée, sont à mettre en face des 159 millions de francs suisses dus aux sorties de capitaux correspondant aux rentes, aux prestations de capital et aux prestations de sortie. Les 47 autres millions de francs suisses résultent du rendement des placements de la fortune.

Depuis des années, nous renonçons à augmenter les contributions aux frais d'administration. Les charges administratives et les contributions au fonds de sécurité passent directement dans la comptabilité et sont amorties dans le résultat opérationnel. En raison de la bonne situation financière de la Fondation de prévoyance ASMAC, nous pouvons, à l'avenir également, éviter l'augmentation de ces contributions.

Notre administration emploie 18 personnes et deux apprentis en formation. Une fois de plus, aucun changement de personnel n'a été enregistré au cours de l'année écoulée. Plus d'un tiers du personnel travaille dix ans dans notre fondation de prévoyance. Tous nos collaborateurs et collaboratrices occupant une position clé dans l'entreprise ont suivi avec succès une formation continue ciblée grâce à laquelle ils ont bénéficié d'une promotion. Le personnel s'identifie grandement à l'entreprise «Fondation de prévoyance ASMAC» ce qui se traduit principalement par un travail efficace et une organisation performante du déroulement des tâches quotidiennes. Non seulement la gestion des assurés mais aussi toute la gestion du patrimoine et de l'immobilier se font «in-house».

En tant que président, assisté de collègues compétents et expérimentés au sein du Conseil de fondation depuis de nombreuses années, j'ai le plaisir, année après année, de relever le défi de la conduite stratégique de l'entreprise. Nous sommes devenus une équipe qui, même lors de turbulences et d'événements imprévus dans le secteur des caisses de pension, garde la tête froide.

Un cordial remerciement à tous les assurés et à tous les responsables de la direction des hôpitaux et des institutions pour la confiance que vous nous témoignez ainsi que pour votre collaboration fructueuse avec toute notre équipe.

Berne, le 18 juin 2008

Dr. med. Heinz Mumenthaler | Président

Comptes annuels 2007

Bilan au 31 décembre

Actif	CHF 2007	CHF 2006
Placements de la fortune		
Liquidités, placements sur le marché monétaire	250 340 709	199 669 958
Débiteurs (employeurs)	15 508 015	14 163 046
Créances	4 410 294	4 255 159
Titres	920 228 474	895 706 675
Hypothèques	22 238 000	25 590 000
Private Equity	14 874 074	13 351 961
Immeubles et immobilisations corporelles	108 895 726	92 393 186
Total des placements de la fortune	1 336 495 291	1 245 129 985
Compte de régularisation actif	5 010 974	4 694 720
Total de l'actif	1 341 506 265	1 249 824 705
Passif	CHF 2007	CHF 2006
Dettes		
Autres dettes	1 385 534	1 606 879
Total des dettes	1 385 534	1 606 879
Compte de régularisation passif	218 368	361 151
Provisions non techniques	6 000 000	5 100 000
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		
Capital de prévoyance des assurés actifs	1 022 386 911	969 313 238
Capital de prévoyance des retraité(e)s	101 770 358	95 823 853
Provisions techniques	13 271 000	12 554 000
Total des capitaux de prévoyance et des provisions techniques	1 137 428 269	1 077 691 091
Réserve de fluctuation de valeurs	196 000 000	165 000 000
Capital de la fondation, fonds libre/Découvert		
Situation en début de période	65 586	0
Excédent des produits	408 507	65 586
Situation en fin de période	474 093	65 586
Total du passif	1 341 506 265	1 249 824 706

Compte d'exploitation au 31 décembre

	CHF 2007	CHF 2006
Activité d'assurance		
Cotisations, apports ordinaires et autres		
Cotisations des salarié(e)s	69 598 528	66 966 146
Contributions des employeurs	83 831 981	80 669 103
Cotisations de tiers	27 220	17 170
Primes uniques et rachats	10 094 666	9 305 182
Total des cotisations, apports ordinaires et autres	163 552 395	156 957 601
Prestations d'entrée		
Apports de libre passage	41 492 718	42 001 786
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	1 196 918	1 643 738
Total des prestations d'entrée	42 689 636	43 645 524
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	206 242 031	200 603 125
Prestations réglementaires		
Rentes de vieillesse	-1 158 972	-713 076
Rentes de survivants	-1 986 235	-1 946 227
Rentes d'invalidité	-4 709 330	-4 519 193
Autres prestations réglementaires	-65 513	-27 528
Prestations en capital à la retraite	-1 851 776	-1 338 623
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-276 125	-366 038
Total des prestations réglementaires	-10 047 950	-8 910 685
Prestations extra-réglementaires	-108 301	-19 211
Prestations de sortie		
Prestations de libre passage en cas de sortie	-141 240 383	-138 998 301
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	-7 763 241	-7 065 232
Total des prestations de sortie	-149 003 624	-146 063 533
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-159 159 876	-154 993 429
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions		
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	-30 094 363	-27 560 540
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance retraité(e)s	-5 705 505	-12 669 435
Dissolution/Constitution des provisions techniques	-717 000	-859 000
Rémunération du capital épargne	-22 947 267	-21 603 601
Total des dissolutions/constitutions de capitaux de pré- voyance, provisions techniques et réserves de contributions	-59 464 135	-62 692 576
Charges d'assurance		
Cotisations au fonds de garantie	-751 305	-737 971
Total des charges d'assurance	-751 305	-737 971
Résultat net de l'activité d'assurance	-13 133 284	-17 820 851

Compte d'exploitation au 31 décembre

	CHF 2007	CHF 2006
Activité de placements de la fortune		
Résultat net des placements		
Produit net des liquidités, placement sur le marché monétaire	-1 096 108	6 309 801
Produit net des titres	43 777 598	74 421 750
Produit net des hypothèques	722 310	895 932
Produit net des Private Equity	387 509	90 825
Produit net des immeubles et immobilisations corporelles	5 335 612	3 691 956
Autres intérêts et frais	-658 433	-458 456
Frais administratifs relatifs aux placements	-973 703	-886 616
Total du résultat net des placements de la fortune	47 494 787	84 065 192
Dissolution/Constitution de provisions non techniques	-900 000	-5 100 000
Autres produits		
Produits de prestations fournies	173 164	151 145
Produits divers	295 773	298 556
Total des autres produits	468 937	449 701
Autres frais	-8 700	-125 432
Frais d'administration		
Frais d'administration	-2 513 232	-2 442 547
Total des frais d'administration	-2 513 232	-2 442 547
Excédent des produits avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	31 408 507	59 026 064
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-31 000 000	-58 960 478
Excédent des produits	408 507	65 586

1. Base et organisation

1.1 Forme juridique et but

La Fondation de prévoyance ASMAC revêt la forme juridique d'une fondation. Elle a pour but d'assurer en tant que fondation commune, la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, pour les médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique, d'autres médecins employé(e)s ainsi que pour d'autres personnes de formation universitaire pendant la période de formation complémentaire, les employé(e)s de l'ASMAC, de ses sections et organisations, contre les risques économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité. Elle peut, dans le cadre de ses activités, dépasser les dispositions prévues dans la LPP. La fondation peut assurer exceptionnellement la prévoyance professionnelle pour du personnel sans formation universitaire, employé auprès d'employeurs affiliés ou pour lequel l'employeur affilié effectue le décompte des cotisations d'assurance sociale, dans la mesure où son activité est en rapport étroit avec le domaine d'activité des médecins-assistant(e)s ou chef(fe)s de clinique ou d'autres personnes de formation universitaire. L'Affiliation des employeurs est conclue par écrit, sur la base de contrats d'adhésion.

1.2 Enregistrement LPP

La fondation est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle du canton de Berne sous le numéro BE.0467 et est soumise à l'autorité de surveillance compétente.

1.3 Acte de fondation et règlements

Acte de fondation du	6 juin 1983
révisé le	21 novembre 2000
Règlement du	1er janvier 2007
Règlement d'organisation du	14 novembre 2007
Règlement de placements du	15 novembre 2006

1.4 Organe de gestion (paritaire) / Droit à la signature

Organe de gestion (paritaire) / Droit à la signature

Dr med. **Heinz Mumenthaler**, Président
Kirchstrasse 52, 3097 Liebefeld

- Membre du Comité chargé des questions de personnel
- Signature collective à deux

Dr med. **Lorenz Büchler**
Orthopédie, Hôpital de l'Île, 3010 Berne

- Membre du Service de traitement des cas de prestations

Dr med. **Urs Eichenberger**
Clinique et policlinique d'anesthésiologie, Département DAIN, Hôpital de l'Île, 3010 Berne

- Membre du Comité chargé des investissements

Lucius Huber, docteur en droit
Case postale 336, Dufourstrasse 11, 4010 Bâle

- Président du Comité chargé des investissements
- Membre du Comité chargé des questions juridiques
- Membre du Comité chargé des questions de personnel
- Signature collective à deux

Dr med. Hugo Kupferschmidt

Centre suisse d'informations toxicologiques de Zurich, 8032 Zurich

- Membre du Service de traitement des cas de prestations
- Membre du Comité chargé des questions juridiques
- Signature collective à deux

Dr med. Eric Odenheimer

MBA HSG, médecin cantonal adjoint, St. Alban-Vorstadt 12, 4001 Basel

Dr med. Gert Printzen

Analytica Laboratoires Médical SA, Falkenstrasse 14, 8024 Zurich

Philippe Rohner, licencié ès sciences économiques

Institut suisse d'organisation bancaire, Université de Zurich, Plattenstrasse 14, 8032 Zurich

Conseil de fondation - Représentant(e)s des employeurs

Gerold Bolinger

Directeur Services, Hôpital de l'Île, 3010 Berne

Véronique Dutoit-Aemmer, licenciée ès sciences sociales

Responsable Ressources Humaines, Office de la Logistique Hospitalière,
Mont Paisy 14, 1011 Lausanne

Rolf Huber, licencié en droit, Vice-président

Directeur de la caisse d'assurance des fonctionnaires du canton de Zurich,
case postale, 8090 Zurich

- Membre du Comité chargé des investissements
- Membre du Comité chargé des questions juridiques
- Membre du Comité chargé des questions de personnel
- Signature collective à deux

Jutta Pils, licenciée en droit

Hôpital universitaire Bâle, Etat-major de direction, Hebelstrasse 32, 4031 Bâle

- Présidente du Comité chargé des questions juridiques

Primus Schlegel, licencié ès sciences HSG

Chef du service du personnel du canton de Saint-Gall, Davidstrasse 35, 9001 Saint-Gall

Pascal Scholl, licencié ès sciences politiques

Département des finances du canton d'Argovie, Département P + O, Tellihochhaus, 5004 Aarau

- Président du Comité chargé des questions de personnel
- Membre du Comité chargé des investissements

Theodor Steger, licencié ès sciences politiques

Directeur de l'hôpital cantonal Olten (à la retraite), 4600 Olten

- Membre du Service de traitement des cas de prestations

Christine Zimmermann

Association des hôpitaux zurichois (VZK), case postale, 8610 Uster

- Présidente du Service de traitement des cas de prestations
- Signature collective à deux

Le Conseil de fondation est élu pour une période de quatre ans. La période en cours se termine en décembre 2008.

Gérance

Peter Scotton, Directeur

- Signature collective à deux

Martin Ammann, Directeur suppléant

- Signature collective à deux

Brian Keith Zuckweiler, Asset Manager

- Signature collective à deux

1.5 Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Hewitt Associates SA

Experts en prévoyance professionnelle, Lagerstrasse 33, 8004 Zurich

BDO Visura

Aarberggasse 33, 3011 Berne

Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne, OASSF

Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen

1.6 Employeurs affiliés

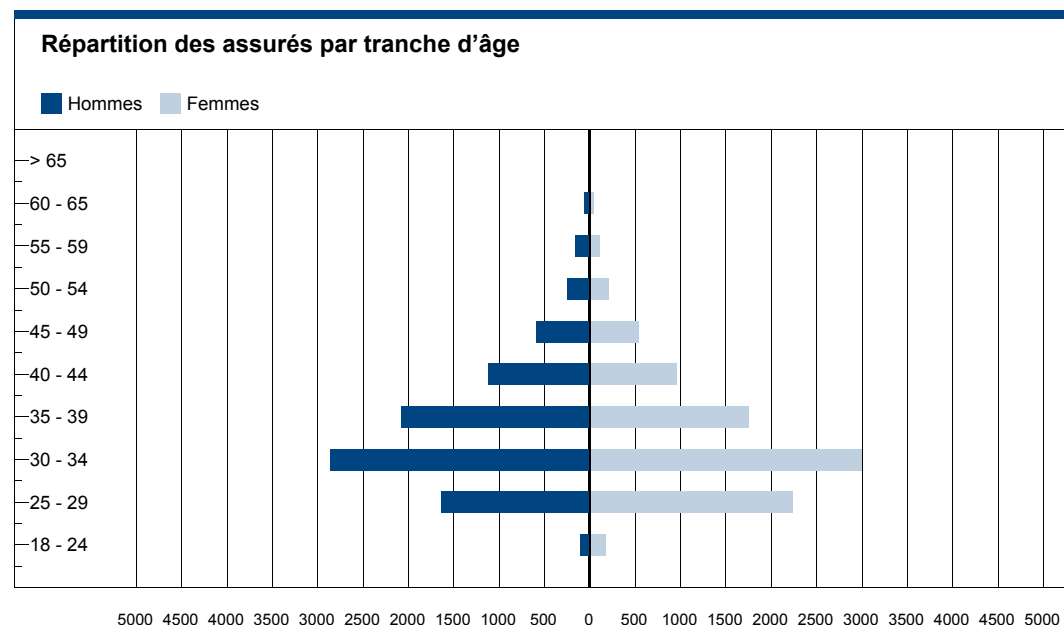
Peuvent s'affilier à la fondation:

- les cantons, communes, syndicats hospitaliers et autres employeurs de droit public, qui emploient du personnel médical;
- les hôpitaux et autres institutions de la santé publique, pour autant qu'ils emploient du personnel médical;
- l'ASMAC, ses sections et organisations;
- exceptionnellement et après accord du Conseil de fondation, les autres employeurs qui disposent de personnel non médical, pour autant que ce personnel soit de formation universitaire, pendant la période de formation complémentaire ou qu'ils assument entièrement ou partiellement leurs obligations vis-à-vis de la LPP.

Les données détaillées concernant les employeurs affiliés figurent dans l'annexe 1.

2. Membres actifs et bénéficiaires de rente

2.1 Assurés actifs	2007	2006
Argovie	729	718
Appenzell Rhodes-Extérieures	36	36
Bâle-campagne	235	225
Bâle-ville	1 155	1 219
Berne	1 797	1 798
Fribourg	29	30
Glaris	31	29
Grisons	175	219
Jura	6	9
Lucerne	419	394
Neuchâtel	138	129
Nidwald	24	25
Obwald	27	26
Schaffhouse	79	90
Schwyz	94	75
Soleure	269	261
Saint-Gall	789	743
Thurgovie	253	243
Uri	21	18
Vaud	1 397	1 341
Valais	21	23
Zurich	6 387	6 251
Adhésions directes (y compris l'assurance en cas d'interruption d'emploi)	658	698
Divers	104	72
Total	14 873	14 672
Dont hommes	7 357	7 082
Dont femmes	7 516	7 590
Comptes de libre passage	3 137	2 930

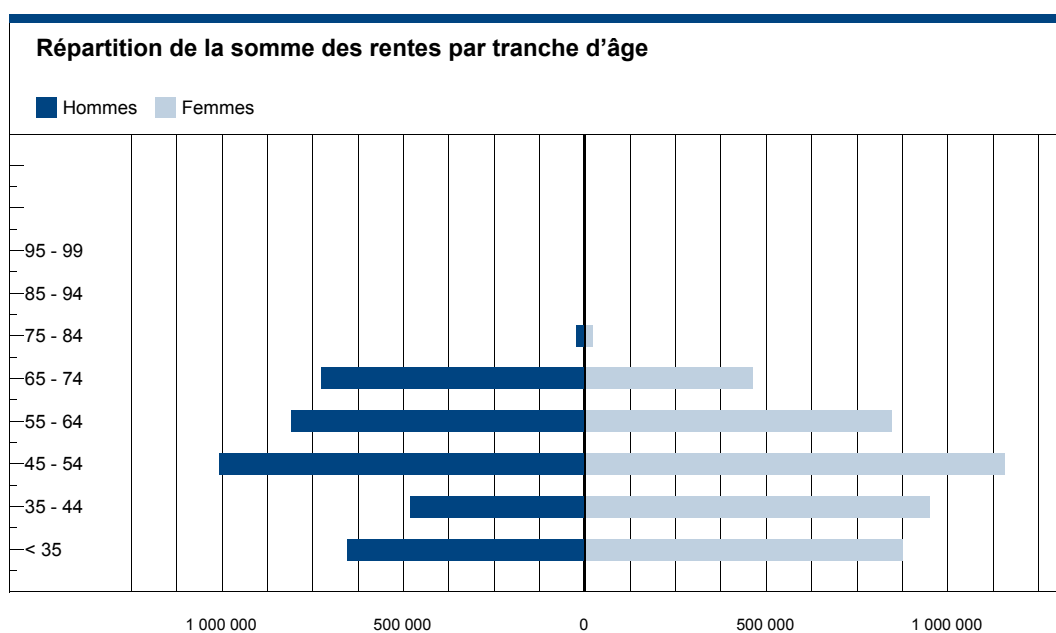
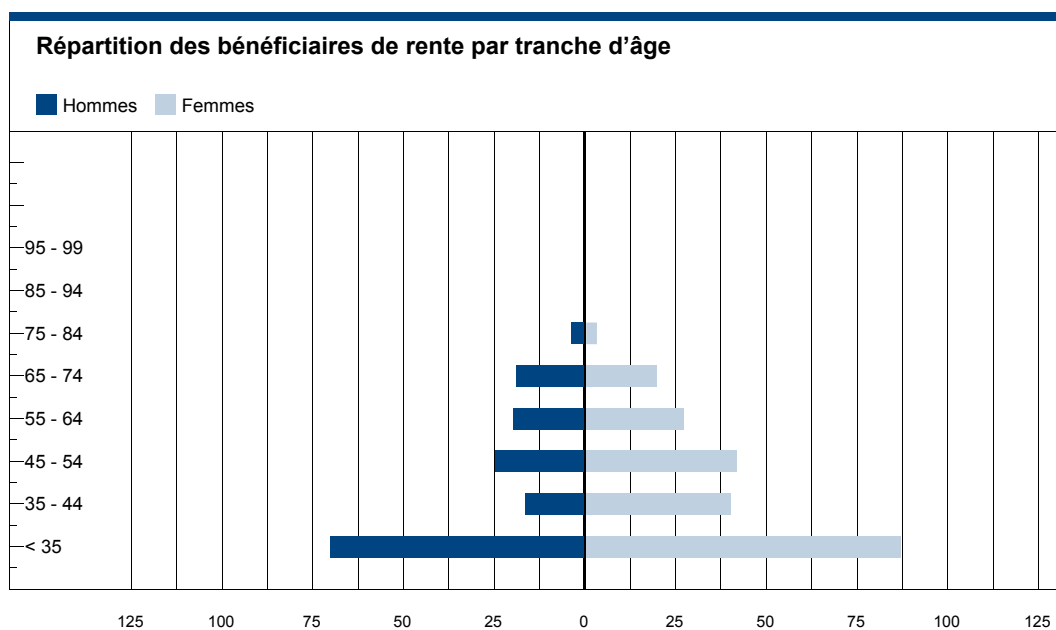


2.2 Bénéficiaires de rentes

2007

2006

Rentes de vieillesse	53	39
Rentes d'enfants de retraité(e)s	3	3
Rentes de survivants (veufs et veuves)	49	49
Rentes d'orphelins ou demi-orphelins	68	71
Rentes d'invalidité (y compris invalides partiels)	119	120
Rentes d'enfants d'invalides	83	80
Total	375	362



3. Nature de l'application du but

3.1 Explications des contrats d'affiliation et des plans de prévoyance

Les employeurs concluent un contrat d'adhésion avec la fondation. Le contrat d'adhésion transcrit la relation juridique et désigne le plan de prévoyance à appliquer.

Les prestations vieillesse se basent sur la primauté des cotisations et sont déterminées par le règlement en vigueur à partir du 1er janvier 2007.

Les prestations pour décès et invalidité se basent sur la primauté des prestations et sont déterminées par le salaire assuré au moment de la survenance d'un cas de prévoyance.

3.2 Financement, méthodes de financement

Les cotisations annuelles servent au financement du capital épargne vieillesse (primauté des cotisations) et à la couverture des coûts pour les prestations de risque (primauté des prestations).

Le montant des cotisations versées par les employeurs et par les employé(e)s est fixé dans les plans de prévoyance. L'employeur supporte au moins 50 pour cent des charges globales.

Au cours de l'exercice, la contribution de risque s'élevait à deux pour cent du salaire annuel assuré.

Les prestations suivantes sont à la charge de la fondation sans augmentation de prime:

- les frais administratifs
- le versement au fonds de garantie selon l'article 59 de la LPP
- l'adaptation des rentes survivants et invalidité à l'évolution des prix conformément à l'article 36 LPP
- l'adaptation des rentes de vieillesse à l'évolution des prix dans le cadre des possibilités financières

L'obligation de cotiser des employeurs et des salarié(e)s commence avec le début de l'assurance et prend fin avec la retraite, le décès avant l'âge de la retraite, la dissolution ou l'interruption des rapports de travail. La libération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain est réservée.

3.3 Autres informations sur l'activité de prévoyance

Assurance risque en cas d'interruption de travail

L'assurance d'interruption a pour objectif d'assurer la couverture de risques des personnes âgées de moins de 50 ans qui, pendant une période de temps limitée, ne remplissent plus ou plus intégralement les conditions requises pour une adhésion à la fondation. L'affiliation à l'assurance d'interruption n'est pas possible pour les indépendants, ni pour les personnes n'ayant pas de permis d'établissement en Suisse.

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La comptabilité, le bilan et les principes d'évaluation sont établis en fonction des dispositions du Code des obligations (CO) et de la LPP. Les comptes annuels, qui se composent du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe, donnent une image fidèle de la situation financière dans le sens de la législation sur la prévoyance professionnelle et correspondent aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 26.

4.2 Principes comptables et d'évaluation

Les principes d'évaluation ci-après ont été appliqués au 31 décembre 2007.

Créances

La comptabilisation des créances se fait aux valeurs nominales. Il est nécessaire de former un ducroire en cas de risques reconnus.

Titres

L'évaluation des titres se fait au cours ou aux valeurs du marché à la date du bilan. Les bénéfices et pertes de cours non réalisés sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Conversion des monnaies étrangères

Les produits et charges en monnaies étrangères sont convertis aux cours du jour. Les actifs et dettes en monnaies étrangères sont évalués aux cours de fin d'année. Les bénéfices et pertes sur cours qui en résultent sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés selon leur valeur nominale. Des rectificatifs de valeurs correspondants sont établis pour les risques apparents. Aucun rectificatif de valeurs n'est actuellement nécessaire du point de vue économique.

Private Equity

Les Private Equity sont comptabilisés aux valeurs d'acquisitions diminuées des pertes de valeurs décelables.

Immeubles

Les immeubles sont capitalisés au taux de rendement de six pour cent. Une évaluation de la valeur vénale sera effectuée par un expert externe à intervalles de trois à cinq ans pour tous les immeubles âgés de plus de dix ans. Elle sera portée au bilan à la valeur estimée. Les bâtiments en cours de construction ainsi que les terrains sont comptabilisés à la hauteur des frais encourus.

Dettes

La comptabilisation des dettes se fait aux valeurs nominales.

Capitaux de prévoyance et provisions techniques

Les capitaux de prévoyance et les provisions techniques sont déterminés chaque année par des experts selon des principes reconnus et sur des bases tirées directement de bases d'accès public (EVK 2000).

Réserve de fluctuation de valeurs

La réserve de fluctuation de valeurs est constituée pour les risques de marché spécifiques servant de base aux placements afin de pouvoir garantir durablement que les promesses de prestations sont remplies. La détermination de l'objectif se fonde sur des considérations économique-financières.

Autres actifs et passifs

L'établissement du bilan des autres actifs et passifs a lieu aux valeurs nominales.

Capital lié

Les capitaux de couverture nécessaires, les provisions de prévoyance et les réserves de fluctuation de risques sont vérifiés chaque année par des experts en assurance puis confirmés par une expertise actuarielle.

4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

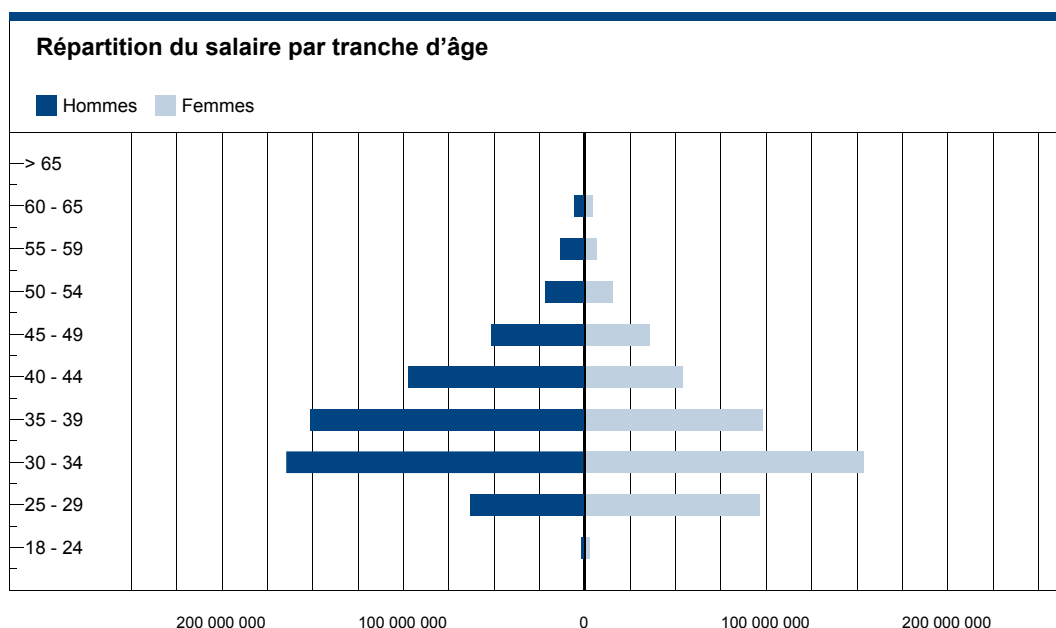
Depuis 2007, la réserve de fluctuation de valeurs nécessaire est déterminée selon la méthode dite économique-financière (Valeur en risque). La hauteur ciblée définit une marge de fluctuation inférieure et supérieure et doit être suffisante pour 98 pour cent de toutes les probabilités.

5. Risques actuariels / Couverture des risques / Degré de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

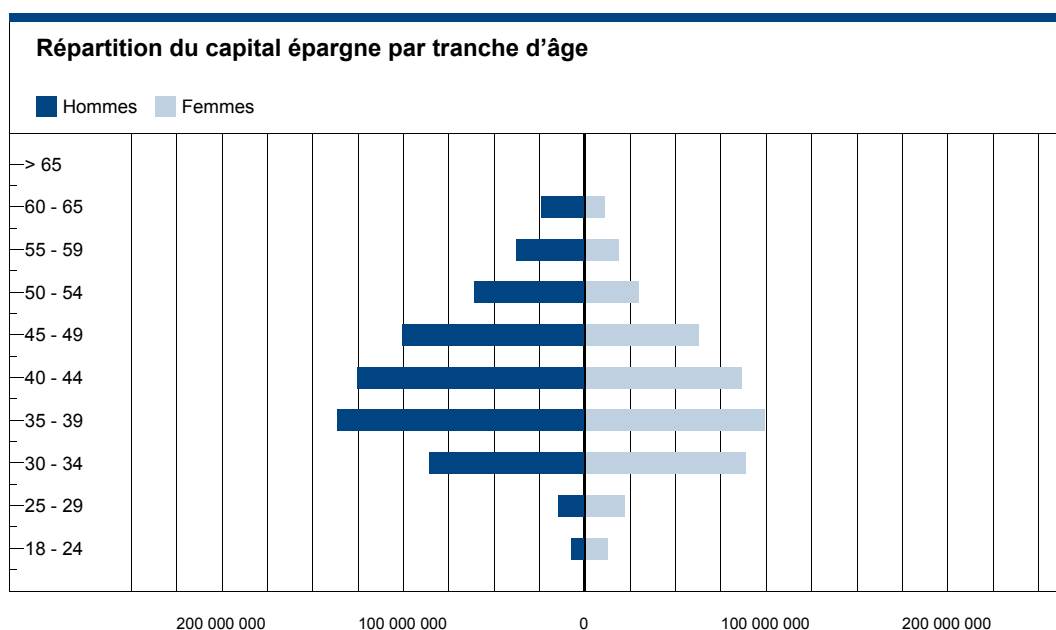
La Fondation de prévoyance ASMAC est une institution de prévoyance autonome. L'expert en assurance a confirmé en 1996 que la fondation était en mesure d'assumer de manière autonome la gestion complète des risques décès et invalidité.

La prime de risque s'élevait au cours de l'exercice à deux pour cent du salaire annuel assuré. Au 1er janvier 2008, elle pourrait être réduite à 1,5 pour cent.



5.2 Développement et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

	2007	2006
Capitaux d'épargne au 1er janvier	969 313 238	920 152 971
Cotisations d'épargne des salarié(e)s	59 889 330	57 556 020
Cotisations d'épargne de l'employeur	72 601 221	69 830 793
Capital d'épargne pour les assurés libérés des primes	1 013 487	971 907
Autres cotisations et apports	18 756	12 719
Apports de libre passage	41 492 718	42 001 786
Primes uniques et rachat	10 094 666	9 305 182
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	1 196 918	1 643 738
Prestations de libre passage en cas de sortie	-140 911 702	-138 718 529
Retraits anticipés pour la propriété du logement/divorce	-7 763 241	-7 065 232
Prestations en capital au départ à la retraite	-1 851 776	-1 338 623
Capitaux pour les survivants	-276 125	-89 859
Dissolution des capitaux par suite de retraite, de décès et d'invalidité	-5 377 845	-6 553 236
Rémunération des capitaux d'épargne	22 947 267	21 603 601
Capitaux d'épargne au 31 décembre	1 022 386 911	969 313 238



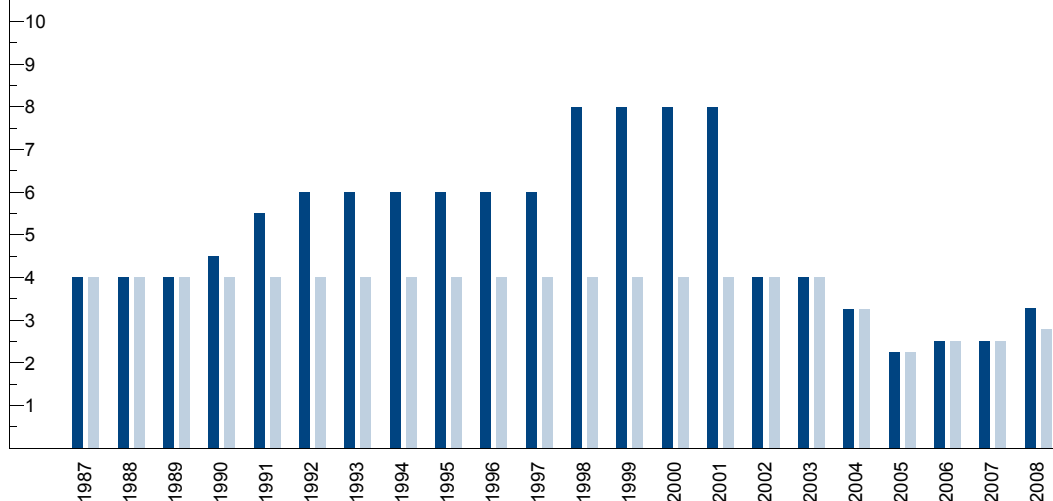
5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

	2007	2006
Avoirs de vieillesse LPP (comptes-témoins)	411 101 434	386 497 406
Rémunérations du capital épargne vieillesse	2,50%	2,50%

Intérêts du capital épargne vieillesse

Données suivantes en pour cent

■ Rémunération Fondation de prévoyance ASMAC ■ Rémunération selon la LPP

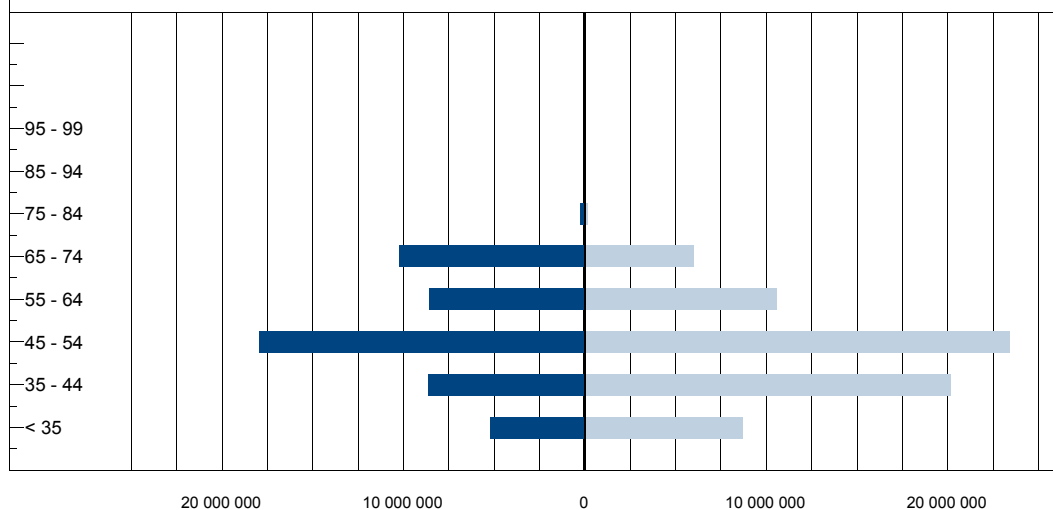


5.4 Développement du capital de couverture pour les retraité(e)s

	2007	2006
Capital de couverture au 1er janvier	95 823 853	83 154 418
Rentes de vieillesse	-1 158 972	-713 076
Rentes de survivants	-1 986 235	-1 946 227
Rentes d'invalidité	-4 774 843	-4 546 721
Constitution suite au départ à la retraite, au décès et à l'invalidité	5 483 426	6 549 320
Augmentation/dissolution capital de couverture des retraité(e)s	8 383 129	13 326 139
Etat du capital de couverture au 31 décembre	101 770 358	95 823 853

Répartition du capital de couverture par tranche d'âge

■ Hommes ■ Femmes



5.5 Résultats de la dernière expertise actuarielle

En tant qu'experts reconnus pour la prévoyance professionnelle, Hewitt Associates SA a réalisé l'expertise actuarielle pour la Fondation de prévoyance ASMAC en date du 31 décembre 2007/ 1er janvier 2008 et au vu des documents mis à disposition et de l'accord de l'organe de contrôle pour les comptes annuels, elle a pu attester les points suivants:

L'expertise technique de la Fondation de prévoyance ASMAC a été effectuée selon les principes et directives pour experts en assurances de pension ainsi que les directives DTA 1 et 2 de la Chambre suisse des Actuaires-conseils. La Caisse détermine les engagements de prévoyance selon les bases techniques EVK 2000 au taux technique de quatre pour cent. Au 31 décembre 2006, la situation financière de la Caisse présente

- un excédent d'actif de 196 474 093 francs suisses avant la constitution de la réserve de fluctuation de valeurs et
- un degré de couverture selon l'article 44 OPP 2 de 117,3 pour cent (115,3 pour cent au 31 décembre 2006)

La fondation dispose d'une réserve de fluctuation de valeurs de 196 000 000 francs suisses et, selon le règlement sur les placements, a atteint son montant cible. Elle dispose de plus de fonds libres correspondant à un montant de 474 093 francs suisses.

Sur la base de l'évaluation de la situation financière de la fondation au 31 décembre 2007, l'expert peut attester qu'à cette date

- en vertu de l'article 53, alinéa 2 de la LPP, la fondation offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements réglementaires;
- les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement sont conformes aux prescriptions légales.

5.6 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Base technique		EVK 2000
Taux technique p.a.		4%
Composition des provisions techniques	2007	2006
Fluctuations de risques	9 200 000	9 200 000
Augmentation de la durée de vie des bénéficiaires de rente	4 071 000	3 354 000
Maintien du taux de conversion	0	0
Total des réserves techniques	13 271 000	12 554 000

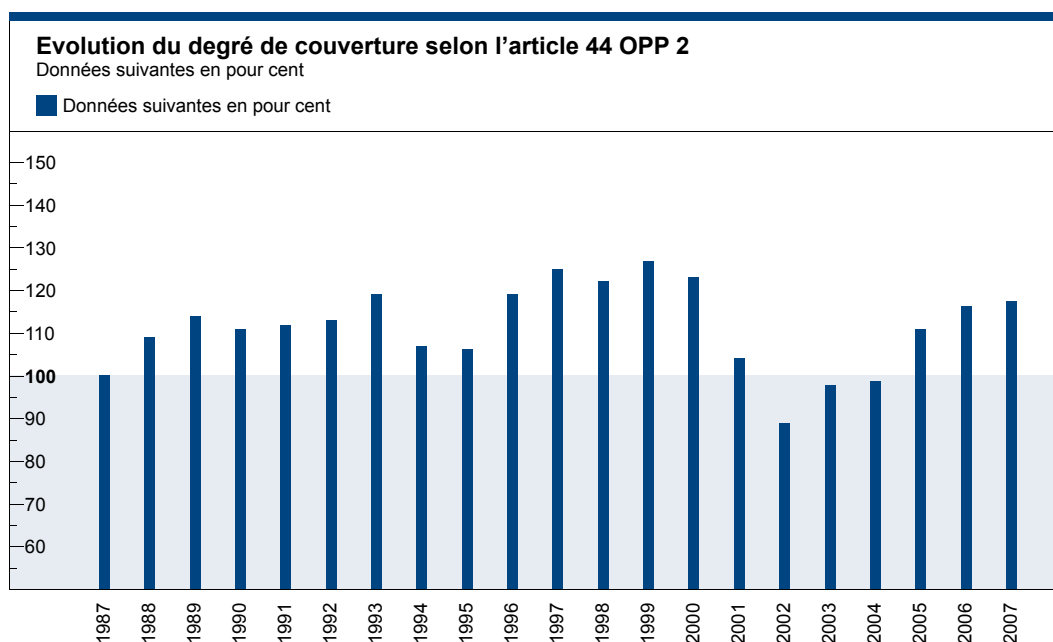
La provision pour fluctuations de risques doit servir à couvrir les frais lors de l'évolution défavorable des dommages pour les cas d'invalidité et de décès.

La provision pour l'augmentation de la durée de vie des bénéficiaires de rente doit servir à financer les frais de l'adaptation future des bases techniques (2010/2011). Elle correspond à quatre pour cent du capital de prévoyance des bénéficiaires de rente.

5.7 Modification des bases et hypothèses techniques

Aucune modification n'a été effectuée au cours de l'exercice.

5.8 Degré de couverture selon l'article 44 OPP 2	2007	2006
Actif (total du bilan)	1 341 506 265	1 249 824 705
Dettes	-1 385 534	-1 606 879
Compte de régulation passif	-218 368	-361 151
Provisions non techniques	-6 000 000	-5 100 000
Fortune de prévoyance nette	1 333 902 363	1 242 756 675
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 137 428 269	1 077 691 091
Degré de couverture	117,3%	115,3%



6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placements, règlement de placement

Le Conseil de fondation en tant qu'organe supérieur assume la responsabilité des placements à moyen et long termes. Dans son règlement sur les placements, il a retenu l'organisation de l'administration des biens.

Au sein des dispositions de la LPP et du règlement de la fondation, le règlement sur les placements détermine les principes, les lignes directrices, les tâches et les compétences qui sont à respecter par la Fondation de prévoyance ASMAC dans la gestion des biens de la fondation.

Le Conseil de fondation a nommé un comité chargé des placements. Les membres de ce comité sont mentionnés dans le chapitre 1.4. La gestion des biens s'effectue de manière interne.

6.2 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs	2007	2006
Situation de la réserve de fluctuation de valeurs au 1er janvier	165 000 000	106 039 522
Constitution à la charge/Dissolution en faveur du compte d'exploitation	31 000 000	58 960 478
Réserve de fluctuation de valeurs au 31 décembre	196 000 000	165 000 000
<hr/>		
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs		
Variante: risque minimum (12,3 pour cent)	139 000 000	
Avoirs de réserve	57 000 000	
<hr/>		
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs		
Variante: risque maximum (20 pour cent)	226 000 000	165 000 000
Insuffisance de la réserve	-30 000 000	0
<hr/>		
Placements de la fortune (aux valeurs effectives)	1 336 495 290	1 245 129 985
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée		
en pour cent des placements	14,67%	13,25%
Objectif de la fluctuation de valeurs		
en pour cent des placements	16,91%	13,25%

Les réserves techniques à leur hauteur maximale ainsi que les réserves de fluctuation de valeurs sont à ajouter à l'excédent de rendement, après comptabilisation de l'intérêt minimal fixé par le Conseil fédéral, tant que la hauteur minimale ciblée n'a pas atteint le niveau de sécurité de 98 pour cent. La méthode dite économique-financière (valeur en risque) est à appliquer pour l'estimation des réserves de fluctuation de valeurs nécessaires.

6.3 Présentation des placements par catégories

Liste des immeubles au 31 décembre 2007

	Année de construction	Superficie du terrain en m2	Nombre d'immeubles	1 et 1 1/2 pièces	2 et 2 1/2 pièces	3 et 3 1/2 pièces	4 et 4 1/2 pièces	5 pièces et plus	Nombre total d'appartements	Locaux commerciaux/bureaux	Places de parking et de garage	Nombre total d'objets en location	Valeur comptable en milliers de CHF	Valeur d'assurance en milliers de CHF	Recette de loyers en milliers de CHF	Rendement en pour cent
Aarberg																
Leimernweg 9/11/13	2001	1 381	3	6	6	5	3		20	22	42	5 450	4 200	327	6,00	
Leimernweg 17/19/21	2000	1 216	3	6	6	5	3		20	22	42	5 260	3 900	315	6,00	
Leimernweg 29/31/33	1999	1 180	3	4	5	7	3		19	22	41	5 390	4 302	323	6,00	
Berne																
Brunnmattstrasse 85	1962	583	1	6		4			10	2	5	17	1 773	2 100	127	7,14
Kollerweg 32	1964	1 136	1		1	1			2	1	35	38	3 691	3 979	239	6,49
Burgdorf																
Heimiswilstrasse 30/32/34/36	1980	4 593	4	4	5	8	19	7	43	50	93	10 280	11 242	705	6,86	
Gland																
Rte Malagny 13/15	2000	3 412	2			2	18		20	30	50	7 800	5 279	488	6,26	
Ipsach																
Schürlistrasse 24	2002	Copropriété	1				1	1	2	2	4	1 050	1 317	54	5,12	
Schürlistrasse 34	2001	1)	1			3	6	3	12	16	28	3 900	3 000	234	6,00	
Schürlistrasse 36	2003	1)	1			2	6		8	10	18	2 890	2 625	174	6,01	
Schürlistrasse 38	2002	1)	1		1	3	1	3	8	8	16	2 900	2 575	174	6,00	
Schürlistrasse 40	2002	1)	1			2	6		8	8	16	2 940	3 170	176	6,00	
Schürlistrasse 42	2003	1 355	1			2	6		8	10	18	2 970	2 750	178	6,00	
Küngoldingen																
Hagmannstrasse 3/5	1995	1 811	2		2	4	6	2	14	18	32	3 946	3 921	282	7,15	
Lyss																
Kappelenstrasse 28	2005	1 406	1			4	8		12	16	28	4 325	2 950	260	6,00	
Kappelenstrasse 30	2005	Copropriété				1			1		1	300		18	6,00	
Soleure																
Schöngrünstrasse 45/45A	2005	2)	1			6	6	2	14	16	30	5 400	3 651	325	6,01	
Schöngrünstrasse 47/47A	2005	2)	1			6	6	2	14	16	30	5 370	3 717	323	6,01	
Villmergen																
Feldstrasse 7	2000	1 351	1			4	7	2	13	19	32	4 025	3 211	242	6,00	
Feldstrasse 11	2001	1 438	1			2	3	9	14	27	41	4 630	3 763	278	6,00	
Total			30	10	25	71	116	40	262	3 352	617	84 290	71 652	5 242	6,22	

Recettes de loyer calculées sur 12 mois

1) Total 7 793 m²

2) Total 3 604 m²

Structure de dépôt stratégique (Asset Allocation)

Au cours de l'exercice, la part de devises de 34,4 pour cent a été dépassée de 4,4 pour cent. Cet excédent est apparu tous les mois dans le rapport financier, il en a été fait mention ouvertement devant la commission de placements. En raison du degré de couverture et de la capacité à évaluer les risques, la commission a régulièrement sanctionné les excédents.

Catégories de placements en pour cent	Fourcette		Stratégie	Etat	
	minimum	maximum		31.12.2007	31.12.2006
Valeurs nominales					
Liquidités	0,0	25,0	6,0	19,0	16,3
Hypothèques/Prêts*	2,0	10,0	5,0	2,2	2,7
Obligations Suisse	13,0	28,0	20,0	17,9	16,5
Obligations Etranger	10,0	22,0	15,0	10,5	12,0
Total	40,0	70,0	46,0	49,6	47,4
Biens corporels					
Actions Suisse	8,0	20,0	14,0	17,6	18,8
Actions Etranger	8,0	24,0	16,0	15,9	17,7
Hedge Funds	0,0	1,0	1,0	0,4	1,0
Commodities	0,0	5,0	3,0	2,3	1,4
Private Equity	0,0	6,0	0,0	0,3	0,2
Immeubles	12,0	25,0	20,0	13,9	13,6
Total	30,0	60,0	54,0	50,4	52,6
Total valeurs nominales/ biens corporels			100,0	100,0	100,0
Part en monnaies étrangères	10,0	30,0	26,0	34,4	35,8

* y compris contributions uniques auprès de compagnies d'assurances / libres depuis le 1er avril 2000, c'est-à-dire que l'article 55e OPP2 est résilié.

Présentation des placements de la fortune par catégories

	31.12.2007 en milliers de CHF	31.12.2006 en milliers de CHF
Placements à court terme	275 270	222 783
Obligations Suisse		
• Obligations et titres similaires	227 874	186 417
• Obligations convertibles et options de placement	1 167	1 459
• Fonds de placement composé en valeurs mobilières	22 793	29 470
Obligations Etranger		
• Obligations et titres similaire en CHF	0	0
• Obligations convertibles et options de placement en CHF	0	0
• Obligations en devises étrangères	117 466	131 050
• Placements alternatifs en devises étrangères	14 866	12 872
• Fonds composé	0	0
Action Suisse		
• Actions et titres similaires	219 787	224 079
• Placements alternatifs	0	1 205
Actions Etranger		
• Actions et titres similaires	209 806	212 992
• Placements alternatifs	607	6 572
• Fonds composé	1 891	2 034
Commodities		
• Futures	0	0
• Actions et titres similaires	24 261	15 744
• Placements alternatifs	2 572	1 622
Hedge Funds		
• Placements alternatifs	5 495	0
Immeubles (Fonds)	66 643	65 190
Autres placements	0	0
Placement de capitaux auprès d'assurances	5 000	5 000
Titres	920 228	895 706
Hypothèques à taux fixe	18 416	20 661
Hypothèque à taux variable de 1er rang	3 705	4 727
Hypothèque à taux variable de 2ème rang	117	202
Placements hypothécaires	22 238	25 590
Private Equity (Actions et prêts)	14 874	13 352
Immeubles loués	84 290	84 797
Copropriétés	13 270	0
Terrains non bâtis	0	0
Constructions en cours	11 271	7 490
Immobilisations corporelles meubles	65	106
Immeubles et immobilisations corporelles	108 896	92 393
Placements à long terme	1 066 236	1 027 041
Total des placements de capitaux	1 341 506	1 249 824

6.4 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Au cours de l'exercice, aucun négoce n'a été fait avec des instruments financiers dérivés.

6.5 Valeurs de marché et co-contractants des titres en securities lending

Aucun securities lending n'a été octroyé au cours de l'exercice.

6.6 Explication du résultat net des placements

6.6.1 Produit net des liquidités et des placements de dépôts à terme 2007 2006

Intérêts perçus sur avoirs en banque et à la poste	1 011 575	1 028 712
Intérêts perçus sur dépôts à terme et placement option Call (achetée)	4 553 362	2 122 527
Produits nets et pertes nettes sur cours provenant de la conversion de devises	-6 661 045	3 158 562
	-1 096 108	6 309 801

6.6.2 Produit net des obligations 2007 2006

Intérêts perçus	11 815 420	9 572 791
Produits et pertes provenant de dérivés	0	0
Produits et pertes sur cours réalisés	-3 389 251	-173 080
Produits et pertes sur cours non réalisés	4 652 313	1 774 170
	13 078 482	11 173 881

6.6.3 Produit net des actions 2007 2006

Produits de dividende	7 098 239	5 917 940
Produits et pertes provenant de dérivés	0	0
Produits et pertes sur cours réalisés	14 891 276	-4 488 923
Produits et pertes sur cours non réalisés	8 709 601	61 818 851
	30 699 117	63 247 868

6.6.4 Produit net de la Private Equity 2007 2006

Distribution	0	0
Intérêts perçus	387 509	90 825
Produits et pertes sur cours non réalisés	0	0
	387 509	90 825

6.6.5 Produit net des prêts hypothécaires	2007	2006
Intérêts perçus sur prêts hypothécaires	722 310	895 932
Amortissement des créances sur taux hypothécaire	0	0
	722 310	895 932

Les prêts hypothécaires sont octroyés aux assurés de la Fondation de prévoyance ASMAC, aux membres de l'ASMAC ainsi qu'à leurs proches. Le taux d'endettement maximal s'élève à 75 pour cent de la valeur vénale de l'immeuble, soit jusqu'à 65 pour cent comme première hypothèque et dix pour cent comme deuxième hypothèque. Les taux d'intérêt sont déterminés périodiquement par la commission de placement.

6.6.6 Produit net des immeubles et des immobilisations	2007	2006
Revenus immobiliers provenant des loyers	5 297 412	5 408 606
Charges d'immeubles	-1 094 255	-920 697
Dissolution des corrections de valeur sur les immeubles	32 770	279 999
Dissolution des corrections de valeur sur les parts de copropriété	3 330 922	0
Constitution de la correction de valeur des immeubles	-135 754	-210 027
Constitution de la correction de valeur des parts de copropriété	0	-5 493 827
Intérêts perçus	2 464 248	2 463 327
Produits et pertes sur cours réalisés	438 632	163 487
Produits et pertes sur cours non réalisés	-4 932 255	2 106 979
Amortissement sur les immobilisations	-66 108	-105 891
	5 335 612	3 691 956

6.6.7 Performance du placement de la fortune en pour cent	2007	2006
Liquidité	1,81	4,27
Obligations Suisse	1,17	0,71
Obligations Etranger	6,50	4,27
Actions Suisse en Blue Chips	-1,07	14,82
Actions Suisse non-côtées	3,31	29,06
Actions Etranger en Blue Chips	3,62	7,69
Actions Etranger non-côtées	11,92	12,10
Private Equity	1,19	0,00
Commodities	16,32	-2,09
Hedge Funds	-6,41	0,00
LPP 1 / CSA Mixta	1,07	7,88
LPP 2 / AAA LPP	0,00	3,07
Fonds de bien immobiliers et participations	-2,82	6,02
Immeubles	8,81	6,17
Hypothèques/Prêts	3,54	3,44
Performance de la fortune totale	4,10	8,24

Calcul de la performance

Les chiffres de performance sont calculés au moyen d'un système interne du Credit Suisse Asset Management. Les rendements mensuels sont calculés avec la méthode TWR Modified Dietz qui correspond à la convention du marché. Le rendement pondéré dans le temps se calcule à partir des différents rendements mensuels qui sont liés de façon multiplicative.

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Créances	2007	2006
Comptes courants gestions des immeubles	926 887	746 877
Divers débiteurs	231 232	218 901
Impôt anticipé	3 252 175	3 289 381
	4 410 294	4 255 159

7.2 Compte de régulation des actifs	2007	2006
Actifs transitoires	27 660	72 647
Intérêts courants pro rata temporis	4 983 314	4 622 073
	5 010 974	4 694 720

7.3 Passif du bilan	2007	2006
Créditeurs	205 788	454 542
Comptes courants fonds de garantie	730 000	700 000
Entrées en fonction et sorties en suspens	449 746	452 337
	1 385 534	1 606 879

7.4 Compte de régularisation passif	2007	2006
Passif transitoire	115 009	333 972
Réserves pour prestations non réglementaires	103 359	27 179
	218 368	361 151

7.5 Provisions non techniques	2007	2006
Réserves pour intérêt revalorisé	6 000 000	5 100 000
	6 000 000	5 100 000

7.6 Autres produits	2007	2006
Revenus immobiliers mandats de propriétaire par étage	14 740	29 775
Revenus immobiliers mandats d'administration des immeubles locatifs	65 068	52 310
Revenus immobiliers conciergerie	71 017	69 060
Honoraires lié à la première location et honoraires lié à la vente	22 338	0
Honoraires d'avocats recouverts	0	2 500
Commission d'achat d'impôt à la source	28 646	30 454
Frais relatifs aux demandes d'hypothèques	0	300
Autres produits	267 128	265 302
	468 937	449 701

7.7 Charges administratives (y compris gestion des biens)	2007	2006
Coût salarial	2 104 080	2 006 999
Frais de matériel	418 171	433 558
Experts en assurance	39 274	35 508
Controlling des placements / Coût de révision	55 285	56 856
Frais de clarification des cas de prestation	37 517	31 691
Autres charges administratives	258 905	277 935
	2 913 232	2 842 547

8. Demandes de l'autorité de surveillance

Il n'y a pas de demande en cours de l'autorité de surveillance à ce jour.

8.1 Rétrocessions

Aucun mandat de gestion de biens n'est en principe donné à l'extérieur. Les placements de biens sont uniquement effectués en direct par notre Asset Manager interne. Pour les deux investissements «Man Investment» et «Gottex Structure Product Ltd» des rétrocessions d'un montant de 253'125 francs suisses ont été perçues.

9. Autres informations relatives à la situation financière

9.1 Découvert / Explication des mesures prises (Art. 44 OPP 2)

Il n'y a aucun découvert. Le degré de couverture s'élève au 31 décembre 2007 à 117,3 pour cent.

9.2 Liquidations partielles

Aucune liquidation partielle n'a eu lieu au cours de l'exercice.

9.3 Mise en gage d'actifs (securities lending)

Il n'y a pas eu de mise en gage d'actifs au cours de l'exercice.

9.4 Procédures juridiques en cours

A la fin 2007, quatre cas de prestation étaient en cours de procédure juridique. Entre temps, une procédure juridique a pu être close.

10. Événements postérieurs à la date du bilan

Il n'y a pas d'événements particuliers postérieurs à la date du bilan.

Appendice 1 / Employeurs affiliés

Employeurs affiliés

Liste des hôpitaux, cabinets médicaux et institutions affiliés à la Fondation de prévoyance ASMAC état au 1er janvier 2008

Argovie	Plan	Entreprise
aarReha Schinznach, Schinznach Bad	30	281
Gesundheitszentrum Fricktal, Rheinfelden	154	284
Kantonsspital Aarau AG, Aarau	153	276
Kantonsspital Baden AG, Baden	153	277
Klinik Barmelweid, Barmelweid	157	283
Klinik Schützen, Rheinfelden	40	628
Kreisspital für das Freiamt, Muri	154	279
Kurzentrums Rheinfelden, Rheinfelden	40	772
Pflegi Muri, Muri	154	292
Praxis Dr. Hauser, Aarau	50	942
Praxis Dr. Mössinger, Schöffland	30	940
Praxis Dr. Schneider, Schinznach-Dorf	50	921
Praxis Dr. M. Simonett, Frick	40	757
Praxis Dr. Ch. Simonett, Frick	40	810
Praxis Dr. Waldvogel, Erlinsbach	40	928
Psychiatrische Klinik Königsfelden, Brugg	153	278
Radiologiezentrum Fricktal AG, Möhlin	50	828
Regionalspital Leuggern, Leuggern	154	289
Reha Rheinfelden, Rheinfelden	154	286
RehaClinic Zurzach, Zurzach	159	288
Spital Menziken, Menziken	185	291
Spital Zofingen, Zofingen	154	280
SUVA Rehabilitationsklinik, Bellikon	189	294

Appenzel Rhodes-Extérieures	Plan	Entreprise
Spitalverbund AR, Kantonale Psychiatrische Klinik Herisau, Herisau	150	274
Spitalverbund AR, Kantonales Spital Heiden, Heiden	150	615
Spitalverbund AR, Kantonales Spital Herisau, Herisau	150	271

Bâle-Campagne	Plan	Entreprise.
Health Invest AG, Bottmingen	30	923
Ita Wegmann Klinik, Arlesheim	30	264
Kantonale Psychiatrische Dienste, Liestal	190	263
Kantonales Institut für Pathologie, Liestal	190	878
Kantonsspital Bruderholz, Bruderholz	190	261
Kantonsspital Laufen, Laufen	190	266
Kantonsspital Liestal, Liestal	190	262
Medcontrol AG, Lausen	30	922
Praxis Dr. Häfliger AG, Binningen	40	901
Praxis Dr. Vogt, Liestal	40	888
Praxis Dr. Thurthaler, Muttenz	40	807
Praxis Dr. Weber, Aesch	40	864
Praxisklinik Rennbahn AG, Muttenz	40	265
Verein pädagogisch-therapeutischer Institutionen für weibliche Jugendliche Basel, Reinach	30	835
Vista-Klinik, Binningen	40	456

Bâle-Ville	Plan	Entreprise
Adullam-Stiftung, Basel	40	834
Bethesda-Spital Basel, Basel	148	255
Bürgerspital Basel, Basel	194	249
Crossklinik AG, Basel	40	783
F. Hoffmann-La Roche AG, Basel (Betriebsärzte/-innen)	40	258
Felix Platter-Spital, Basel	155	246
Gemeindespital Riehen, Riehen	194	571
MECONEX, Basel	171	506
MEDGATE AG, Basel	194	722
Praxis Dr. Brüderlin, Basel	40	792
Praxis Dr. Hoffmann, Basel	40	941
Praxis Dr. Keller, Basel	40	925
Praxis Dr. Strub, Basel	50	833
REHAB Basel AG, Basel	194	510
Sanitätsdepartement Kanton Basel-Stadt, Basel	155	243
Schmerzlinik Kirschgarten, Basel	30	802
St. Claraspital AG, Basel	144	248
Stiftung Tumorbank, Riehen	30	847
Universitäre Psychiatrische Kliniken UPK, Basel	155	244
Universitäts-Kinderspital beider Basel UKBB, Basel	194	602
Universitätsspital Basel, Basel	155	241
Zentrum für Suchtmedizin, Basel	40	260

Berne	Plan	Entreprise
Akutspital Riggisberg, Riggisberg	117	198
Alters- und Pflegeheim Wattenwil, Wattenwil	40	842
ARUD Biel, Biel	109	185
Berner REHA Zentrum Heiligenschwendi, Heiligenschwendi	109	659
Bezirksspital Belp, Belp	50	193
City Notfall AG, Bern	30	908
Diagnostik AG der Spitäler Frutigen / Meiringen / Interlaken, Unterseen	109	773
FMI AG, Bezirksspital Oberhasli, Meiringen	109	170
FMI AG, Spital Frutigen, Frutigen	109	194
FMI AG, Spital Interlaken, Unterseen	109	168
Hôpital du Jura bernois SA, Moutier	169	172
Inselspital Bern, Bern	127	188
Kardiologische Praxis Dres. Chételat und Hagmann, Bern	40	742
Klinik Beau-Site AG, Bern	113	171
Klinik Bethesda, Tschugg	40	204
Klinik Linde AG, Biel	40	209
Klinik SGM, Langenthal	40	207
Klinik Sonnenhof AG, Bern	109	177
Kollegium für Hausarztmedizin KHM, Bern	188	631
Lindenhofspital, Bern	40	702
Medas Gmbh, Spital Interlaken, Interlaken	40	906
mediX bern AG, Bern	30	946
Medvantis, Bern	40	716
Neurorehabilitation Z.E.N., Biel	40	812
Partnerschaft Biel-Haiti, Biel	30	607
Praxis Bubenberg AG, Bern	30	819
Praxis Dr. Burke, Thun	50	904
Praxis Dr. Isenschmid, Aarwangen	50	897
Praxis Dr. Keller, Bern	40	851
Praxis Dr. Christen, Thun	40	646
Praxis Dr. Nidecker, Erlach	50	705
Praxis Dr. Rothenbühler, Lyss	40	869
Praxis Dr. Schmid, Belp	50	838
Praxis Dr. von Rütte, Gümligen	40	845
Praxis Dr. Wyss, Langenthal	40	761
Privatklinik Reichenbach, Meiringen	30	433
Privatklinik Wyss AG, Münchenbuchsee	193	189
Psychiatrische Klinik Bellelay, Bellelay	127	417
Psychiatrische Klinik Münsingen, Münsingen	127	417
Psychiatrische Universitätsklinik Bern, Bern	127	417
Radio-Onkologiezentrum Biel, Biel	40	881
Regionales Spitalzentrum Aare-/Kiesental, Münsingen	118	176
Regionalspital Emmental, Standort Burgdorf, Burgdorf	109	169
Rehaklinik Hasliberg AG, Hasliberg Hohfluh	30	933
Salem-Spital, Bern	113	858
Schönberg Gunten, Gunten am Thunersee	40	805

Berne	Plan	Entreprise
Spital Aarberg, Aarberg	109	192
Spital Bern-Tiefenau, Bern	117	190
Spital Bern-Ziegler, Bern	117	175
Spital Thun-Simmental AG, Thun	109	167
Spitalzentrum Biel-Bienne, Biel	109	180
SRO Spital Region Oberaargau AG, Langenthal	109	166
swissmedic, Bern	40	203
Universität Bern, Bern	127	417
Wysshölzli, Herzogenbuchsee	40	525

Fribourg	Plan	Entreprise
CORALISA SA, Centre de Santé la Corbière, Fribourg	142	229
Freiburger Spital, Meyriez	40	885
Spital des Sensebezirks, Tafers	40	231

Glaris	Plan	Entreprise
Kantonsspital Glarus, Glarus	135	221
Praxis Dr. Weber, Mels	40	799

Grisons	Plan	Entreprise
Alpine Kinderklinik Davos, Davos	40	340
Ospedale Casa di Cura Bregaglia, Promontogno	40	870
Ospidal Val Müstair, Sta. Maria Val Müstair	40	657
Praxis Dr. Buddeberg, Davos Clavadel	40	895
Praxis Dr. Mannhart, Churwalden	40	809
Praxis Dr. Egger, Klosters	50	686
Rätisches Kantons- und Regionalspital, Chur	167	329
Regionalspital Prättigau, Schiers	167	338
Regionalspital Surselva, Ilanz	202	328
Spital Davos, Davos Platz	40	539
Spital Oberengadin, Samedan	167	330
Stiftung für Kinder- und Jugendpsychiatrie, Chur	167	336
Zürcher Höhenklinik Davos, Davos Clavadel	100	335

Jura	Plan	Entreprise
Hôpital du Jura, Delémont	203	886

Lucerne	Plan	Entreprise
AAO AG, Sursee	40	437
Kantonales Spital Sursee-Wolhusen, Sursee	129	213
Kantonales Spital Wolhusen, Wolhusen	129	214
Kantonsspital Luzern, Luzern	129	212
Medical Imaging AG, Luzern	30	931
Permanence Medical Center, Luzern	50	806
Praxis Dr. Estermann, Schötz/Dorfchärn	50	515
Praxis Dr. Kessler, Luzern	50	948
Psychiatriezentrum Luzerner Landschaft, St. Urban	129	215
Schweizer Paraplegiker-Zentrum, Nottwil	131	217
SolidarMed, Luzern	130	216

Neuchâtel	Plan	Entreprise
Fondation ADMED, Cernier	40	455
Hôpital de la Béroche, Saint-Aubin	40	586
Hôpital de La Chaux-de-Fonds, La Chaux-de-Fonds	176	389
Hôpital de la Providence, Neuchâtel	40	391
Hôpitaux Pourtalès, Neuchâtel	175	387

Nidwald	Plan	Entreprise
Kantonsspital Nidwalden, Stans	138	224

Obwald	Plan	Entreprise
Kantonsspital Obwalden, Sarnen	137	223

Schaffhouse	Plan	Entreprise
Kantonsspital Schaffhausen, Schaffhausen	149	267
Klinik Belair, Schaffhausen	30	270
Psychiatrische Klinik Breitenau, Schaffhausen	149	268

Schwyz	Plan	Entreprise
Aeskulap Klinik, Brunnen	134	801
KJPD Schwyz, Goldau	139	767
Praxis Dr. Eyrich, Lachen	30	945
Praxis Dr. Schmidt, Einsiedeln	40	889
Regionalspital Einsiedeln, Einsiedeln	134	891
Sozialpsychiatrischer Dienst, Goldau	139	645
Spital Lachen AG, Lachen	134	219
Spital Schwyz, Schwyz	134	220

Soleure	Plan	Entreprise
Frauenpraxis Runa, Solothurn	40	875
Klinik Pallas AG, Olten	40	824
Praxis Dr. Kurt, Solothurn	40	882
RODIAG Diagnostic Centers, Olten	40	549
Solothurner Spitäler AG, Solothurn	143	903

Saint-Gall	Plan	Entreprise
Bürgerspital St. Gallen, St. Gallen	162	319
Dres. Fust & Rudolph, Kirchberg	40	830
Forschungsstelle für Umweltbeobachtung, Rapperswil	187	503
Infomed Verlags-AG, Wil	40	206
Kantonale Laboratorien St. Gallen, St. Gallen	162	303
Kantonale Psychiatrische Dienste - Sektor Nord, Wil	162	310
Kantonale Psychiatrische Dienste - Sektor Süd, Pfäfers	162	309
Kantonales Spital Altstätten, Altstätten	162	308
Kantonales Spital Grabs, Grabs	162	305
Kantonales Spital Walenstadt, Walenstadt	162	311
Kantonales Spital Wattwil, Wattwil	162	313
Kantonsspital St. Gallen, St. Gallen	162	302
Klinik Valens, Valens	163	312
Lungenliga St. Gallen, St. Gallen	30	900
Orthopädie am Rosenberg, St. Gallen	30	839
Ostschweizer Kinderspital St. Gallen, St. Gallen	198	317
Praxis Dr. Wiedersheim, St. Gallen	30	930
Spital Linth, Uznach	162	304
Spital Wil, Wil	162	316
Stiftung Kinder- und Jugendpsychiatrische Dienste, St. Gallen	197	320
SVA St. Gallen, St. Gallen	30	852
Verein David, St. Gallen	40	763

Thurgovie	Plan	Entreprise
Humaine Klinik Zihlschlacht AG, Zihlschlacht	40	504
Kantonale Psychiatrische Klinik Münsterlingen, Münsterlingen	165	324
Kantonsspital Frauenfeld, Frauenfeld	165	322
Kantonsspital Münsterlingen, Münsterlingen	165	323
Klinik Schloss Mammern, Mammern	40	524
Praxis Dr. Böhm, Frauenfeld	40	831
Praxis Dr. Bucher, Frauenfeld	40	670
Praxis Dr. Präckel, Diessenhofen	30	932
Praxis Dr. Gugg, Frauenfeld	40	748
Praxis Dr. Högger, Kreuzlingen	40	916
Praxis Dr. Zuppinger, Kreuzlingen	40	862
Psychiatrische Klinik Littenheid, Littenheid	40	325
Thurgauer Klinik St. Katharinental, Diessenhofen	165	533

Uri	Plan	Entreprise
Kantonsspital Uri, Altdorf	132	218

Vaud	Plan	Entreprise
Administration des Hospices cantonaux, Lausanne	170	530
Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Lausanne	170	354
Centre Hospitalier Yverdon Chamblon, Chamblon	169	364
Centre Pluridisciplinaire d'Oncologie, Lausanne	195	377
Département universitaire de médecine & santé communautaire, Lausanne	170	344
EHC-Hôpital de Morges, Morges	169	360
Fondation de Nant, Corsier-sur-Vevey	169	363
Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique SA GHOL, Nyon	169	373
Hôpital de Lavaux, Cully	169	462
Hôpital du Chablais, Aigle	169	370
Hôpital du Pays-d'Enhaut, Château-d'Oex	169	365
Hôpital Intercantonal de la Broye, Payerne	169	361
Hôpital Ophtalmique Jules Gonin, Lausanne	172	359
Hôpital Riviera, Vevey	169	358
Institut Universitaire Romand de Santé au Travail, Lausanne	195	357
Institution de Lavigny, Lavigny	169	362
Policlinique Médicale Universitaire, Lausanne	195	355
resHO réseau des soins Hospitaliers St. Loup Orbe La Vallée, Pompaples	169	368
Secteur psychiatrique Centre, Prilly	170	348
Secteur psychiatrique Nord, Yverdon	170	352
Secteur psychiatrique Ouest, Prangins	170	349
Université de Lausanne, Lausanne-Dorigny	195	343

Valais	Plan	Entreprise
Air Glacier SA, Sion	40	943
Berner Klinik Montana, Montana-Ver mala	199	383
Luzerner Höhenklinik, Montana	129	381
Policlinique de Verbier SA, Verbier	50	644
RZL Rehabilitationszentrum Leukerbad AG, Leukerbad	174	382
SUVA Clinique romande de réadaptation, Sion	189	673

Zoug	Plan	Entreprise
Center modern Liposuction, Zug	40	902

Zurich	Plan	Entreprise
Airport Medical Center, Zürich-Flughafen	40	523
Anstellungen aus Treuhand, Zürich	101	841
Arbeitsgruppe Unfallmechanik, Zürich	40	911
ARUD Zürich, Zürich	50	165
Ärztegemeinschaft Hirslanden, Thalwil	200	756
Bezirksspital Affoltern, Affoltern am Albis	100	119
Diakoniewerk Neumünster, Zollikerberg	30	419
Forel Klinik, Ellikon an der Thur	30	155
Genes-4U AG, Zürich	30	837
Gesundheitsversorgung Zürcher Oberland GZO, Wetzikon	100	125
Hinderer Holding AG, Oetwil am See	104	140
ipw Integrierte Psychiatrie Winterthur, Winterthur	102	731
Kantonsspital Winterthur, Winterthur	102	84
Kinder- und Jugendpsychiatrischer Dienst des Kantons Zürich, Zürich	102	90
Kinderspital Zürich, Zürich	100	120
Klinik am Zürichberg, Zürich	50	152
Klinik Hirslanden AG, Zürich	40	436
Klinik Susenberg, Zürich	40	569
Lungenzentrum Hirslanden, Zürich	30	890
mediX Gruppenpraxis AG, Zürich	171	872
mediX zürich AG, Zürich	171	811
Molecular Partners AG, Zürich	30	867
Organisch-chemisches Institut Prof. Dr. J. A. Robinson, Zürich	196	110
Paracelsus-Spital, Richterswil	105	141
Praxis Dr. Angele, Elgg	40	662
Praxis Dr. Ben-Shmuel, Zürich	50	672
Praxis Dr. Bircher, Wetzikon	30	750
Praxis Dr. Cadotsch, Zürich	30	944
Praxis Dr. Richter, Zürich	50	947
Praxis Dr. Küng, Zürich	50	671
Praxis Dr. Rösli, Winterthur	50	728
Praxis Dr. Schmid, Zürich	50	914
Praxis Dr. Sorg, Wallisellen	30	887
Praxis Dr. Cotar, Zürich	50	939
Psychiatriezentrum Hard, Embrach	102	88
Psychiatriezentrum Rheinau, Rheinau	102	87
Psychiatrische Universitätsklinik, Zürich	102	86
REGA Schweizerische Rettungslugwacht, Zürich	192	156

Zürich	Plan	Entreprise
Sanatorium Kilchberg, Kilchberg	103	139
Schulthess Klinik, Zürich	100	124
Schweizerisches Epilepsie-Zentrum, Zürich	100	123
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich	30	500
Seismo Verlag AG, Zürich	30	427
Spital Bülach, Bülach	100	111
Spital Limmattal, Schlieren	100	153
Spital Männedorf, Männedorf	100	122
Spital Uster, Uster	100	116
Spital Zimmerberg, Horgen	100	112
Spital Zollikerberg, Zollikerberg	100	114
Stadärztlicher Dienst, Zürich	107	147
Stadtspital Triemli, Zürich	107	146
Stadtspital Waid, Zürich	107	145
Stiftung SOMOSA, Winterthur	40	452
Universität Zürich, Zürich	101	927
Uniklinik Balgrist, Zürich	100	121
Universitätsspital Zürich, Zürich	102	85
Verein für medizinische Qualitätskontrolle, Zürich	30	729
VSAO Sektion Zürich, Uster	30	877
WintiMed AG, Zürich	171	873
Zürcher Höhenklinik Wald, Faltigberg-Wald	100	127



3001 Bern, Aarberggasse 33
Tel. 031 327 17 17, Fax 031 327 17 08
www.bdo.ch

Rapport de l'organe de contrôle

au Conseil de fondation de

Fondation de prévoyance ASMAC, Berne

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que les comptes vieillesse de la Fondation de prévoyance ASMAC pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que les comptes vieillesse incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations, le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives à la loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Les limites réglementaires des placements part des fonds étrangers conformément à l'art. 55 OPP2 lit. e) ont été dépassées des 4.4 % à la date du bilan (cf. présentation dans l'annexe aux comptes annuels chiffres 6.3).

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements à l'exception de la situation présentée dans le paragraphe précédent en relation avec les placements part de fonds étranger.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Berne, le 28. mai 2008

BDO Visura

Daniel Kancz
Expert-comptable diplômé
Auditeur responsable

Thomas Stutz
Expert-comptable diplômé

Annexes

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)